

Motion relative aux menaces pesant sur l'avenir d'Air Austral

Présentée par l'assemblée départementale

Considérant l'importance de la compagnie Air Austral pour l'économie de notre territoire et pour la mobilité des réunionnais,

Considérant en particulier l'ouverture sur le monde régional du bassin « Océan Indien », un des creusets du peuplement de l'île, et les opportunités d'échanges pour les réunionnais sur le plan culturel, offerts par cette compagnie,

Considérant les conséquences de la crise économique internationale découlant de la crise sanitaire liée à la COVID et de ses impacts conjoncturels sur le monde de l'aérien,

Considérant le marché très concurrentiel du transport aérien dans le monde et la nécessité d'offrir aux réunionnais des alternatives aux compagnies internationales,

Considérant la menace pesant sur plus de 4 000 emplois directs et indirects, maintenus grâce à l'activité d'Air Austral,

Considérant les conséquences qui s'y rattachent en termes de détérioration possible des prix des billets pour les nombreux réunionnais amenés à voyager,

Considérant l'importance du fret aérien pour nos filières économiques et notamment agricoles,

Considérant les efforts accomplis antérieurement par nos élus des assemblées départementale et régionale pour lutter contre le monopôle du transport aérien depuis 1976, facteur essentiel pour faciliter la mobilité, à travers une politique de baisse des prix des billets pratiquée par la compagnie aérienne locale.

Considérant la nécessité que soient pris en compte ces nombreux éléments dans les scénarios étudiés actuellement par l'État et les actionnaires d'Air Austral,

Considérant que les salariés d'Air Austral doivent être consultés et que leurs avis pris en compte dans ces-dits scénarios,

Considérant la volonté politique de la collectivité départementale de soutenir le développement d'une économie forte et d'une mobilité affirmée pour l'ensemble des réunionnais et de nos entreprises,

**Les élus du Conseil Départemental réunis en Séance Publique
le 24 novembre 2021**

Expriment leurs plus vives inquiétudes quant à la situation de la compagnie Air Austral,

Soulignent l'importance pour les acteurs publics et économiques de construire un projet solide d'avenir collectif, clair et partagé, permettant d'affronter cette crise conjoncturelle au bénéfice de l'ensemble des réunionnais et de nos entreprises,

Réaffirment l'engagement du Département à poursuivre son soutien politique aux filières économiques locales, à Air Austral, à ses salariés et à ses partenaires,

Considèrent que tous les scénarios devront être étudiés avec pour finalités le maintien de l'emploi, le pouvoir d'achat des réunionnais, leur mobilité et la compétitivité de nos entreprises,

Sollicitent une intervention renforcée de l'État et des acteurs économiques afin de continuer à développer l'ouverture de La Réunion sur la zone Océan Indien, sur l'Europe et sur le Monde.